

## **DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

### **RAPPORT DU MAIRE**

2011

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et des dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010

#### **ANNÉE 2010**

Les états financiers préparés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c., démontrent pour l'année 2010, un surplus de 37 167 \$.

#### **ANNÉE 2011**

Pour l'année 2011, le conseil a adopté un budget de 2 132 669,00 \$ et fixé le taux de taxe foncière de base (pour les résidences) et le taux agricole à 0,4414 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les autres usages (commerces, multi logements et terrains vagues) le taux foncier a été fixé à 0,5297 \$ du 100 \$ d'évaluation, plus 0,1085 \$ du 100 \$ versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, ainsi qu'une taxe de 0,0827 \$ du 100 \$ pour la R.I.P.I. pour les services d'incendie, une taxe de 0,2997 \$ du 100 \$ pour divers règlements d'emprunt et une taxe de 0,0100 \$ du 100 \$ pour l'environnement. Au cours de l'année, le conseil municipal a réservé une somme équivalente à celle collectée auprès de la communauté par NHRS soit 1\$ pour chaque 1\$ perçu jusqu'à un maximum de 50 000 \$ pour l'acquisition future des terrains de tennis au NHRS à même le surplus accumulé. La somme déjà affecté en 2009 soit 10 000\$ soit incluse dans le montant de 50 000\$. À ce jour, les sommes collectées, pour les années 2009, 2010 et 2011, par NHRS sont de 51 032 \$. Les autres opérations financières régulières s'équilibrent, c'est-à-dire que les revenus et dépenses sont égaux. Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (selon la loi 175).

Construction DJL Inc.	Travaux d'infrastructures et asphalte	959 648,45\$
Génipur Inc.	Travaux Infrastructures - supervision	54 445,62\$
Hydro-Québec	Électricité	63 652,16\$
L.V.M. Inc.	Travaux d'infrastructures	32 981,98\$
Ministre des Finances	Sécurité publique	179 931,00\$
MRC Memphrémagog	Quote-part annuelle	63 921,71\$
Pompes R. Fontaine (Les)	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	28 392,61\$
Revenu Québec	Remises salariales mensuelles	67 592,79\$
Revenu Canada	Remises salariales mensuelles	30 459,97\$
R.I.P.I.	Protection incendie – quote part	77 739,10\$
Sani Estrie Inc.	Cueillette ordures, recyclage et compostage	53 643,39\$
Sanikure Inc.	Entretien du réseau d'égout	31 293,82\$
T.G.C. Inc.	Travaux d'infrastructures – phase Woodward	161 514,80\$

La rémunération annuelle du maire est présentement de 6 125 \$ et l'allocation de dépenses est de 3 062 \$. La rémunération annuelle des conseillers est présentement de 2 050 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 025 \$.

#### **ANNÉE 2012**

Le prochain budget sera préparé en fonction des orientations déjà émises à savoir: une augmentation des dépenses inférieures ou équivalentes à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Les membres du conseil vont entamer les travaux de préparation du budget 2012.

#### **Travaux d'infrastructures**

La préparation des plans et des travaux de l'usine de filtration est terminée et la Régie des eaux Massawippi analysera sous peu les soumissions. Les travaux devraient débiter dès le printemps 2012.

La réfection du barrage est terminée, il ne reste que des réparations de surface à effectuer.

Le développement de la rue Rublee étant assez avancé que le conseil prévoit étendre l'asphalte.

### **Parc immobilier**

Les membres du conseil ont fait un plan d'action pour la remise en état des divers bâtiments qui appartiennent à la Municipalité, certains travaux (Hôtel de ville et centre communautaire) ont été entrepris et d'autre (kiosque) sont prévus sous peu.

### **Conclusion**

Vous remarquerez que les principales dépenses d'immobilisations sont maintenant complétées et le conseil garde toujours le cap sur les dépenses les plus légères possible.

Avec la nouvelle évaluation déposée, la volonté du conseil est de réduire le taux de taxe en fonction de l'augmentation moyenne de l'évaluation. Les dépenses d'opérations seront sensiblement les mêmes, ce qui se reflètera par une augmentation ou une réduction de la charge financière selon chaque cas.

Au cours de l'année, nous analyserons les avantages de nouveaux véhicules financiers que permet maintenant le Code municipal.

En conclusion, nous remercions les conseillères, les conseillers et le personnel de la Municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

Michael Page  
Maire